



Liste de contrôle: planification d'un voyage

Avis médical

- Parlez de vos projets de voyage à votre médecin. Un entretien avec une pharmacienne ou un pharmacien peut également s'avérer utile. La pharmacie Zur Rose propose gratuitement des conseils téléphoniques par des professionnels de la pharmacie au **0800 711 333**.
- Faites vérifier et confirmer votre aptitude à voyager dans votre cabinet médical.
- Faites établir suffisamment tôt un plan de vaccination pour votre pays de destination.
- Si nécessaire, faites-vous prescrire des médicaments d'urgence et veillez à vous les procurer dans les temps.
- Discutez avec votre médecin de la prise de vos médicaments en cas de décalage horaire, établissez ensemble un plan individuel et adaptez votre plan de prise si nécessaire.

Documents obligatoires

- Faites faire/mettez à jour/mettez dans vos bagages la carte internationale d'urgence et d'autres documents telle que votre carte de diabétique
- Votre assurance voyage doit couvrir vos besoins médicaux. Renseignez-vous sur les éventuelles restrictions ou exigences supplémentaires pour les personnes souffrant de maladies chroniques.
- Pensez à toujours vérifier les conditions d'importation locales de votre pays de destination ou de transit pour tous les médicaments. Dans les pays hors Europe, des règles parfois strictes s'appliquent, même aux médicaments en vente libre.
- Un certificat médical en allemand, en anglais et dans la langue du pays de vacances.
- Pour les voyages en avion, procurez-vous un certificat médical pour les grandes quantités de médicaments, notamment les médicaments liquides et les stupéfiants (Télécharger sur zurrose.ch)
Infos pour l'espace Schengen

Voyagiste / vol / lieu de vacances

- Renseignez-vous sur les services médicaux présents sur votre lieu de vacances (pharmacie/médecin/hôpital).
- Si vous avez besoin de moyens auxiliaires de compensation de handicap tels qu'un fauteuil roulant ou un chien guide d'aveugle, renseignez-vous sur les conditions d'entrée et les obligations douanières pour les bagages spéciaux ou demandez à votre voyagiste de les clarifier.
- Déclarez les bagages spéciaux tels que les fauteuils roulants, les déambulateurs ou les chiens guides d'aveugle à la compagnie aérienne ou au voyagiste et demandez une confirmation de l'inscription.
- Le cas échéant, renseignez-vous auprès de l'aéroport de départ et d'arrivée sur les services spéciaux pour les personnes à mobilité réduite.
- Au plus tard trois jours avant le départ, réservez un siège et commandez des menus spéciaux si nécessaire.
- Médicaments thermosensibles: informez le voyagiste ou la compagnie aérienne que vous devez garder vos médicaments au frais. Assurez-vous qu'il y a un réfrigérateur dans votre chambre d'hôtel qui correspond à vos besoins.

Bagages à main en avion

- Médicaments pour au moins une semaine ou la durée de votre séjour.
- Certificat médical (en plusieurs langues) pour pouvoir emporter à bord des liquides, des analgésiques puissants et/ou des médicaments en grande quantité.
- Carte d'invalidité ou de diabétique pour pouvoir emporter des seringues à bord.
- Attestation pour les ports, les stomies ou les implants
- Carte d'assurance-maladie
- Glucose (de nombreuses personnes diabétiques réagissent au stress du voyage par des fluctuations de leur taux de glycémie)

Remarques

Vous avez des questions?

Nos spécialistes se tiennent à votre disposition et se feront un plaisir d'y répondre gratuitement.

0800 711 333

Lun. – jeu.: 07h30–18h00
Ven.: 07h30–17h30